Christiane Taubira a présidé le jury du concours de plaidoiries pour les droits de l'Homme

09/02/2014 à 10h58

Du 31 janvier au 2 février s'est tenu, à Caen, le 25ème concours international de plaidoiries pour les droits de l'Homme. Comme chaque année, des avocats venus des quatre coins du monde ont plaidé pour une cause leur tenant à cœur.

Boutros Boutros-Ghali, Stéphane Hessel, Abdou Diouf ou Jorge Semprun ont présidé ce jury avant elle. Christiane Taubira, première garde des Sceaux en exercice à participer à cet événement, s'est dit honorée de prendre leur suite : « Par ce concert de voix du monde entier, vous réalisez notre souhait, notre besoin à tous d'universel, vous honorez la profession que vous avez choisie, celle d'avocat. »
La ministre a pu écouter les dix meilleures plaidoiries, sélectionnées parmi des centaines de candidats.

> *C'est Maître Yasmine Attia qui a remporté le 1er prix avec sa plaidoirie sur « le Jihad au féminin ». L'avocate tunisienne a dénoncé avec brio la violence faite aux femmes enrôlées par les extrémistes religieux et poussées à se prostituer au nom d'Allah.*

La prestation de l'avocat belge Cavit Yurt a elle aussi retenu l'attention du jury. **Il a reçu le 2ème prix et le prix du public pour sa plaidoirie sur l'assassinat de Pavlos Fyssas par un membre du parti néonazi Aube dorée.**
La garde des Sceaux a souligné l'utilité de ces plaidoiries, **porte-voix des victimes de violences** : « Vos voix sont des

combats pour l’Etat de droit, combats pour la démocratie, combats pour le protection des libertés. »
Ministère justice